

Modalités de réouverture aux publics de la BU STAPS, à partir du 1^{er} septembre 2020

Rentrée universitaire 2020-2021

Ce document présente les conditions sanitaires et organisationnelles de réouverture de la bibliothèque universitaire STAPS, Université Côte d'Azur.

Le dispositif d'ouverture s'appuie sur les textes réglementaires suivants :

- 1.** Circulaire d'orientation à la préparation de la rentrée universitaire 2020/21 du 6 août 2020 pour les opérateurs du MESRI
- 2.** Vademecum rentrée des BU du 6 août 2020
- 3.** Avis du HCSP du 7 juillet 2020 relatif à l'adaptation des mesures concernant les différentes doctrines à appliquer dans les milieux scolaires et universitaires dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2020
- 4.** Décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 (port du masque obligatoire)
- 5.** Circulaire de rentrée 2020-2021 Université Côte d'Azur liée aux conditions sanitaires COVID-19
- 6.** Document interne SCD « Modalités de réouverture aux publics des BU – contexte Covid, rentrée universitaire 2020-2021 » présentant les conditions sanitaires et organisationnelles de réouverture des bibliothèques universitaires d'Université Côte d'Azur

L'objectif est de permettre le meilleur accueil des étudiants et personnels de l'Université dans le respect des consignes sanitaires.

- **Horaires d'ouverture**

Horaires 9h 17h (du 01/09/2020 au 11/09/2020) et 9h 18h (à compter du 14/09/2020)

L'ensemble de la bibliothèque est ouvert, excepté 1 salle de groupe sur 2 mobilisée pour la mise en quarantaine des ouvrages.

- **Bâtiment**

L'aération des espaces de travail est fait par ventilation naturelle (ouverture des fenêtres) plusieurs fois par jour.

La porte d'entrée et de sortie est unique (portique antivol), le sens prioritaire de circulation est indiqué au sol.

- **Port du masque**

Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers et les personnels dans tous les espaces publics de la BU (y compris à l'espace d'accueil équipé de protection plexiglas).

Aucune boisson ni alimentation n'est tolérée au sein de la bibliothèque.

- **HDM & gestes barrières**

Un distributeur de GHA est disposé à l'entrée de la BU.

Des affiches rappelant le respect des consignes sanitaires (gestes barrières, lavage de mains) sont apposées dans les espaces.

- **Bureau d'accueil**

La Bu est dotée de parois en plexiglas afin d'accueillir le public en toute sécurité, de distributeur de GHA et de matériel désinfectant pour le personnel et les usagers.

Marquage au sol pour respecter la distanciation physique devant le bureau d'accueil

Renfort de l'équipe qui passe de 5 à 6 personnes pour cette rentrée (dont 3 moniteurs étudiants).

- **Distanciation**

Afin de faire respecter la distanciation physique, il est prévu, dans la mesure du possible, le maintien d'une distanciation physique d'1 mètre entre individus côte à côte et en face à face, ou d'un siège entre individus assis et d'éviter les places face à face.

- **Jauge maximale de capacité d'accueil**

La bibliothèque a une capacité d'accueil de 41 places individuelles et 5 places collectives de travail (sur une capacité initiale et totale de 78), affichée à l'entrée de la BU, à chaque étage et dans les espaces de travail en groupe.

La jauge maximale de capacité d'accueil atteinte est mentionnée sur la porte d'entrée, visible dès le début du couloir afin d'éviter tout croisement d'étudiant (BU voisine avec 2 salles de cours).

La salle de travail en groupe pourra être ouverte (et réservée) avec une jauge permettant le respect des gestes barrières et le port du masque obligatoire.

- **Collections documentaires**

La documentation électronique (accès, achats et prêts) sera privilégiée et valorisée. L'accès aux collections imprimées sera possible sous condition de respect des gestes barrières et d'hygiène des mains.

Les documents seront prêtés au bureau d'accueil de la BU.

Le renouvellement des prêts s'effectuera essentiellement en ligne à partir du compte de l'utilisateur sur le site internet de la BU.

Il sera recommandé de retourner les emprunts via la boîte à livre située à l'entrée de la BU.

Le vademecum impose le respect d'une mise en quarantaine des ouvrages (3 jours pour les documents plastifiés).

- **Utilisation du matériel**

Les postes de consultation informatique et le service de reprographie seront disponibles.

Les usagers effectueront les opérations de nettoyage eux-mêmes après chaque utilisation de ces équipements collectifs. Le personnel de la BU veillera également à un nettoyage quotidien du matériel et des surfaces de bureau partagées.

Ordinateurs portables et petit matériel : pas de remise en route du prêt en septembre. La réouverture de ce service sera réévaluée en octobre.